Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1593

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assurance maternité

Le rôle des cantons

Le référendum lancé par l'UDC et soutenu par la droite radicale contre le projet d'assurance maternité ayant abouti, le débat est d'ores et déjà ouvert. Or l'un des arguments des partisans du projet tient à la diversité des solutions cantonales. On sait que des législatifs cantonaux, las d'attendre une loi fédérale que requiert pourtant la Constitution, ont décidé de mettre sur pied une assurance maternité cantonale. Genève l'a fait. La Constituante vaudoise l'a prévu si le projet fédéral n'aboutissait pas.

Il est évident que plus de vingt régimes compliqueraient la gestion économique des entreprises travaillant sans frontière sur le marché intérieur suisse. D'où le souhait d'une solution décidée par la Confédération qui en a la compétence. C'est ainsi que des initiatives cantonales qu'on pouvait juger disparates et dispersées deviennent un solide argument de vente du projet. Les cantons ont en quelque sorte mis le pied dans la porte. Il y a peu de chance que cette fois elle soit refermée. *ag*

Margarethe Hardegger (1882 - 1963)

Une femme libre doit lutter

Il y a cent ans, la Fédération suisse des syndicats professionnels (actuellement, Union syndicale suisse) mettait au concours un poste de secrétaire féminine et engageait la bernoise Margarethe Hardegger. Elle s'investit dans un poste qu'elle fut invitée à abandonner en 1909 après la réorganisation décidée l'année précédente. On comprend partiellement pourquoi en lisant le cahier reproduisant les numéros du mensuel *L'Exploitée* du 1er mai 1907 à octobre 1908. A une époque où l'anarcho-syndicalisme et son journal *La Voix du Peuple* étaient bien établis en Suisse romande, Margarethe Hardegger n'hésitait pas à se proclamer anarchiste. Au surplus, elle parcourait le pays et parlait dans de nombreuses réunions. En 1977, à la parution du cahier consacré à *L'Exploitée,* il n'y avait pas encore de biographie de «Marguerite la rouge».

Il y en a maintenant deux récentes, une de Regula Bochsler et l'autre d'Ina Boesch. Elles ont été signalées par *Work*, le principal journal de la gauche alémanique. Un extrait relatant la participation de Margarethe Hardegger à une assemblée publique à Sion sur le thème «Le mouvement ouvrier, le mouvement féminin et l'anti-alcoolisme», permet de se rendre compte des difficultés rencontrées par cette militante pour défendre les causes qui lui étaient chères, parmi lesquelles le néo-malthusianisme devait même lui faire passer une année enfermée au pénitencier bernois de Hindelbank en 1915. Dernière action militante, elle participe en 1963, peu avant sa mort, à la première marche de Pâques contre l'armement atomique. La vie agitée de Margarethe Hardegger mérite d'être évoquée à la veille du 8 mars, journée des femmes. Notons encore que *L'Exploitée* a vécu moins de deux ans mais que l'autre journal créé en 1906 en allemand, *Die Vorkämpferin*, a subsisté jusqu'en 1920, comme journal des femmes socialistes. *cfp*

L'Exploitée, Editions Noir, Genève, 1977.
Work (n° 2), 6 février 2004.
Regula Bochsler, *Ich folgte meinem Stern-Das kämperische Leben der Margarethe Hardegger*, Pendo Verlag, 2004.
Ina Boesch, *Gegenleben-Die Sozialistin Margarethe Hardegger und ihre politischen Bühnen*, Chronos Verlag, 2003.

Le fisc fédéral et l'intérêt cantonal

Les conseillers d'Etat zurichois se sont fermement engagés contre le paquet fiscal au nom de l'intérêt bien compris du canton dont ils assument la gestion. Ils ont tenu bon malgré un rappel à l'ordre du Grand Conseil et des interventions virulentes de la presse de droite. Par exemple, la *NZZ* qui écrivait : «Il est une chose que les quatre femmes et les trois hommes du gouvernement zurichois ne doivent pas oublier. Dans la «maison Zurich», c'est le peuple et le Grand Conseil qui porte les culottes, pas eux.» (*NZZ* du 7 février). La pression a été particulièrement forte sur les deux représentants UDC, formation qui se targue du respect sans faille par ses élus des engagements du parti.

Par contraste, on est d'autant plus surpris de la position d'anciens magistrats vaudois qui connaissent de l'intérieur la situation des finances cantonales. On pense plus particulièrement à celle de Charles Favre, qu'on a souvent entendu se plaindre quand il était en fonction des reports de la Confédération sur les cantons, ou à celle de Claude Ruey qui contribua à créer la Chambre des cantons qui mène campagne pour le non. Et l'on pourrait allonger la liste d'hommes politiques que la violation de la Constitution au détriment des cantons ne choque pas, alors qu'ils ont fait de la défense du fédéralisme leur fond de commerce politique. *ag*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
André Gavillet (ag)
Anne Rivier
Christian Pellet (cp)
Charles-F. Pochon (cfp)
Jean Christophe Schwaab (jcs)
Albert Tille (at)

Forum: René Longet

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch